



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Cabot Place, Phase II, 2nd Floor
Box 4600
St. John's, NF
A1C 5T2
Bid Fax: (709) 772-4603

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
PWGSC / TPSGC - Nfld. Region
Cabot Place, Phase II, 2nd Floor
Box 4600
St. John's, NF
A1C 5T2

Title - Sujet Bubbler Air Compressor - Terry Fox Compresseur d'air Bubbler - Terry Fox	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7049-210230/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client F7049-210230	Date 2022-02-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-SOLZ-002-7757	
File No. - N° de dossier OLZ-1-44133 (002)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Newfoundland Standard Time NST on - le 2022-03-10 Heure Normale de Terre-Neuve HNT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dalton, Colleen	Buyer Id - Id de l'acheteur olz002
Telephone No. - N° de téléphone (709) 730-5114 ()	FAX No. - N° de FAX (709) 772-4603
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7049-210230
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7049-210230

N° de la modif - Amd. No.
01
File No. - N° du dossier
OLZ-1-44133

Id de l'acheteur - Buyer ID
olz002
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La présente modification vise à être inclus dans le dossier de soumission.

+++++

Noter les changements comme indiqué en caractères gras.

Limitation de la responsabilité de l'entrepreneur au titre de dommages subis par le Canada.

1. Cet article s'applique malgré toute autre disposition du contrat et remplace l'article des conditions générales intitulé « Responsabilité ». Toute mention dans cet article de dommages causés par l'entrepreneur comprennent les dommages causés par ses employés, ainsi que ses sous-traitants, ses mandataires, et ses représentants, et leurs employés.

2. Que la réclamation soit fondée contractuellement, sur un délit civil ou un autre motif de poursuite, la responsabilité de l'entrepreneur pour tous les dommages subis par le Canada et causés par l'exécution ou la non-exécution du contrat par l'entrepreneur se limite à _____ \$. Cette limite ne s'applique pas au cas suivants : a. toute violation des droits de propriété intellectuelle;

b. out manquement aux obligations de garantie.

3. Chaque partie convient qu'elle est pleinement responsable des dommages qu'elle cause à tout tiers et qui sont reliés au contrat, que la réclamation soit faite envers le Canada ou l'entrepreneur. Si le Canada doit, en raison d'une responsabilité conjointe et individuelle, payer un tiers pour des dommages causés par l'entrepreneur, l'entrepreneur doit rembourser ce montant au Canada.

4.2 Méthode de sélection – Note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix

Pour être jugée recevable, une soumission doit :

- a) respecter toutes les exigences énoncées dans la demande de propositions;
- b) respecter tous les critères obligatoires (produits livrables);
- c) obtenir au moins **150** points pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés par points. L'échelle de notation compte **400** points.

Les soumissions qui ne respectent pas les points a), b) et c) seront jugées irrecevables.

Calendrier des paiements d'étape : (retenue de 10 % s'applique)

Au moment de la réception et de l'examen de la documentation requise comme indiqué dans l'énoncé des travaux de 20 % de la valeur du contrat

Achat de matériel (fondé sur la facture) (estimé) 20 % de la valeur du contrat

GRAS (observée par le représentant de la GCC) 40 % de la valeur du contrat

La livraison finale du produit à la destination finale de 20 % de la valeur du contrat

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F7049-210230
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F7049-210230

N° de la modif - Amd. No.
01
File No. - N° du dossier
OLZ-1-44133

Id de l'acheteur - Buyer ID
olz002
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE «B»

BASE DE PAIEMENT

Compresseurs de système à bulles d'air – NGCC Terry Fox

L'entrepreneur doit fournir, tester et s'assurer du fonctionnement satisfaisant de deux (2) compresseurs centrifuges à palette unique entraînés par un moteur électrique, à engrenages intégrés, des TCL, un TCP du système à bulles d'air et quatre tableaux de commande de passerelle à distance.

\$ _____

Pièces de rechange (telles qu'énumérées dans l'énoncé des travaux, section 6.2.2)

\$ _____

Le coût de la garantie pour une période d'un an après la mise en service (date estimative avril 2025)

\$ _____

FRAIS D'EXPÉDITION* (jusqu'à la destination finale indiquée ci-dessous)

\$ _____

MONTANT TOTAL DE L'OFFRE (TVH EN SUS) :

\$ _____

* Les frais de livraison sont une estimation seulement et seront payés au coût réel fixé soutenu par une facture, sans majoration ni profit.